Envoyé en préfecture le 16/02/2023

Publié le

Reçu en préfecture le 16/02/2023

ID: 003-210300729-20230213-DELIB06_2023-DE

République Française COMMUNE de Chazemais

Réunion du 13 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize février à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation: 06/02/2023

Ont participé: Le Maire, Christophe LECLERC; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta; Les conseillers et conseillères: DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme /formant la majorité des membres en exercice.

Excusé: GUIGNARD Sébastien (a donné pouvoir à Christophe LECLERC)

M.LAFAYE Jérôme, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°06/2023

Contrat d'architecte - Restructuration et réaménagement de logements dans un bâtiment existant avec amélioration énergétique

VU les travaux d'amélioration énergétique à prévoir sur le bâtiment existant situé 3-7 Route de Vallon-en-Sully et les projets de restructuration des logements;

Considérant indispensable la mission d'un architecte pour le suivi d'un tel dossier;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

signature d'un contrat d'architecte sur l'exercice budgétaire 2023 et l'inscription de la dépense correspondante au budget primitif (estimation à 1 850,00 euros HT - 2 220,00 euros TTC);

Décide de confier cette mission de maîtrise d'œuvre à l'architecte Eric FOUQUET de Montluçon. A l'issue, un estimatif prévisionnel de travaux permettra de définir un budget pour la restructuration des logements communaux locatifs.

ADOPTE à l'unanimité la délibération de ce jour (11 voix pour)

Pour copie conforme.

CHAZEMAIS, le 14 février 2023

Le Maire, M. LECLERC Christophe

